



# LA DALLE-PARC DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

## QU'EST CE QUE LA DALLE-PARC ?

Il s'agit d'un large pont recouvert de végétation et d'un chemin pour les piétons et les cyclistes. Elle permet de traverser l'autoroute 20 et les voies ferrées en rejoignant le boulevard Cavendish dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et la rue Irwin près du Canal Lachine dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Lasalle. La dalle-parc fait partie intégrante du projet de réaménagement de l'échangeur Turcot mené par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Elle représente un investissement en transport actif de 40M\$, soit seulement 1% du budget du projet Turcot qui s'élève à 4G\$. Prévues en 2010 et inscrites dans les plans (carte ci-dessous), les maquettes et les rendus, elle a cependant disparue des plans produits depuis 2015, supprimant la seule option de mobilité durable du projet. La dalle-parc représente pourtant une composante identitaire essentielle de Montréal, proposant un aménagement et une entrée de ville unique en son genre.

## POURQUOI UNE DALLE-PARC ?

Actuellement, l'autoroute et les voies ferrées forment une barrière urbaine de plus de 7km qui empêche la traversée nord-sud pour les piétons et les cyclistes. Véritable symbole de Montréal par son design et sa signature, la dalle-parc crée un corridor vert reliant l'écoterritoire de la Falaise Saint-Jacques au Canal de Lachine, profitant ainsi à la fois aux populations locales et aux usages récréotouristiques. Elle forme un lien structurant permettant de désenclaver les quartiers entourant Turcot, de créer un nouveau lien piéton et de réduire les temps de trajet pour les cyclistes, évitant ainsi un détour de près de 30km. Assurant une cohérence du réseau actif entre arrondissement, elle offre une alternative durable, efficace et sécuritaire à l'automobile dans l'accès aux grands équipements du secteur, comme le CUSM, qui sont d'importants générateurs de déplacements. Enfin, la dalle-parc est essentielle au futur développement économique et urbain de la cour Turcot et des zones à proximité.

EXTRAIT DU PLAN DE 2010 DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS PROPOSANT LE LIEN DE LA DALLE-PARC

